



Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Rumilly, le 27 novembre 2014

➤ Décision du Maire

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal (Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Nature : 1.1. Marchés Publics

Objet : Marché complémentaire n° 4 au marché n° 2011-18 relatif à l'étude pour la révision du Plan d'occupation des sols en PLU de la Ville de Rumilly. – Attribution du marché.

Décision n° 2014-177

Nos réf. : PB/MCW/MB

Le Maire de la Commune de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

VU le code des marchés publics, notamment en application de l'article 28,

VU la délibération en date du 10 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,

CONSIDERANT l'attribution par décision du 04 juillet 2011 du marché n°2011-18 relatif à l'étude pour la révision du Plan d'occupation des sols en PLU de la Ville de Rumilly au groupement d'entreprises Bernard Lemaire, Mandataire solidaire Mont'Alpes / Veyrat-Parisien et Sarl Viatec-Altus, domicilié 27 rue Adrastée - Parc Altaïs à 74650 CHAVANOD,

CONSIDERANT l'avenant de transfert du marché n° 2011-18 et ses marchés complémentaires en date du 11 septembre 2013 du groupement d'entreprises Bernard Lemaire Mandataire solidaire /Mont'Alpes/ Veyrat-Parisien et Sarl Viatec-Altus, domiciliée 27 rue Adrastée Parc Altaïs à 74650 CHAVANOD au profit du groupement SARL Espace et Mutations /Veyrat-Parisien /Viatec-Altus, domicilié 27 rue Adrastée Parc Altaïs à 74650 CHAVANOD,

CONSIDERANT les marchés complémentaires de services ou de travaux négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable, en application de l'article 35 II 5° du Code des Marchés Publics,

CONSIDERANT la nécessité d'organiser une réunion publique et de mettre en place une convention de PUP dans le cadre de l'opération d'aménagement du secteur du crêt à Rumilly,

DECIDE

Article 1er :

Le marché complémentaire n° 4 au marché n° 2011-18 relatif à l'étude pour la révision du Plan d'occupation des sols en PLU de la Ville de Rumilly passé avec le groupement SARL Espace et Mutations /Veyrat-Parisien / Viatec-Altus, domicilié 27 rue Adrastée Parc Altaïs à 74650 CHAVANOD, est conclu comme suit en application de l'article 35 II 5° du Code des Marchés Publics :

Montant total du marché : 2 800,00 euros HT.

Le présent marché prendra effet à compter de la date de sa notification pour s'achever le 31 décembre 2014.

Article 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché à la porte de la mairie.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Pour le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

D. DARBON.